



# Fondation



## Prix Orange du Livre en Afrique 2024 6<sup>e</sup> édition

### Appel à candidatures

Date limite : 10 octobre 2023

**Le Prix Orange du Livre en Afrique récompense un roman écrit par un auteur africain publié par une maison d'édition africaine.**

- **Pour les 5 finalistes, c'est :**
  - Pour les auteurs : une visibilité de leur ouvrage (événements littéraires, médias...)
  - Pour les éditeurs : des rencontres professionnelles et la possibilité de développer son réseau dans l'univers du livre à l'échelle internationale
  
- **Pour le lauréat, c'est :**
  - Une dotation de 10 000€ pour l'auteur
  - Une campagne de promotion dans le pays d'édition, sur le continent africain et en France
  - Des ventes démultipliées en Afrique et au-delà
  - Une reconnaissance du milieu littéraire international

# Prix Orange du Livre en Afrique 2024 – 6<sup>e</sup> édition

**L'appel à candidatures est ouvert jusqu'au 10 octobre 2023.**

Depuis 2019, le Prix Orange du Livre en Afrique, mené par la Fondation Orange, vise à encourager et promouvoir la richesse des talents littéraires africains francophones et l'édition locale africaine.

**L'appel à candidatures s'adresse aux maisons d'édition du continent africain pour des romans écrits en français par un auteur africain. Une attention particulière sera portée aux talents émergents, sans notion d'âge.** Les livres présentés devront être publiés entre le 1<sup>er</sup> octobre 2022 et le 30 septembre 2023.

## Sélection des ouvrages

Chaque maison d'édition peut proposer jusqu'à deux ouvrages en remplissant, pour chaque livre, le formulaire de candidature joint.

## Octobre 2023 - février 2024 : les comités de lecture basés en Afrique lisent et sélectionnent les livres

Après avoir vérifié que chaque dossier est conforme au règlement (ci-après), la Fondation Orange Groupe adresse les ouvrages aux comités de lecture établis en Afrique. Ensemble, ils sélectionnent les ouvrages finalistes.

En 2023, les comités de lecture étaient basés en Côte d'Ivoire, à Madagascar, au Mali et en Tunisie. Un cinquième comité panafricain rassemblait des lecteurs de 8 pays du continent (Algérie, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Congo, Gabon, Maroc, Niger, RDC, Sénégal).

## Mars 2024 : annonce et valorisation des finalistes

Début d'une campagne de visibilité pour les 5 finalistes : médias, réseaux sociaux, salons, rencontres littéraires...

## Juin 2024 : Jury final et promotion du lauréat

Un jury international, présidé par Véronique Tadjo, désigne le lauréat du Prix Orange du Livre en Afrique 2024 parmi les finalistes. Une cérémonie de remise de prix est organisée. Une campagne de diffusion et de promotion démarre alors et se poursuit tout au long de l'année.

## Procédure d'envoi des livres

Les éditeurs mettent à disposition :

- une copie en version pdf à envoyer à : [anais.guhur.ext@orange.com](mailto:anais.guhur.ext@orange.com) au plus tard le 10 octobre 2023
- si le livre est éligible, il faudra envoyer 12 exemplaires de chaque œuvre, au plus tard le 17 octobre 2023. La Fondation Orange prend en charge l'expédition des ouvrages en fournissant des bons d'envoi Chronopost ou DHL.

**Seuls les envois complets, comprenant les 12 exemplaires papier ainsi que le livre en pdf envoyé par mail, seront pris en compte.**

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter : [anais.guhur.ext@orange.com](mailto:anais.guhur.ext@orange.com)

# Prix Orange du Livre en Afrique

## Règlement

### Article 1

Le Prix Orange du Livre en Afrique est organisé par la Fondation Orange située à Paris, en collaboration avec les Fondations Orange basées dans les pays où le groupe est présent. Il a pour projet de mettre en lumière la richesse des talents littéraires africains francophones.

### Article 2

Ce prix est ouvert aux romans écrits en langue française par un écrivain africain et publiés pour la première fois par une maison d'édition basée sur le continent africain. Les livres éligibles doivent être publiés entre le 1<sup>er</sup> octobre 2022 et le 30 septembre 2023 et doivent être présentés par leur maison d'édition au plus tard le 10 octobre 2023. Ne sont pas éligibles : les rééditions, les recueils de nouvelles, de poèmes, les œuvres théâtrales, les essais, les romans jeunesse.

### Article 3

Seules les maisons d'édition basées en Afrique peuvent participer en soumettant jusqu'à deux titres maximum. A noter qu'un seul titre par éditeur ne pourra être retenu parmi les livres finalistes.

En cas de projet de coédition avec une maison d'édition hors du continent africain, c'est la maison d'édition africaine, détentrice des droits pour l'Afrique, qui est invitée à concourir au Prix Orange du Livre en Afrique.

Les livres à compte d'auteur ne sont pas éligibles au Prix Orange du Livre en Afrique.

### Article 4

Les auteurs ayant déjà reçu le Prix Orange du Livre en Afrique ou ayant été lauréat d'un prix littéraire international (Prix des 5 continents de la francophonie, Grand Prix Littéraire d'Afrique Noire, Prix Ahmadou Kourouma, Prix de la Littérature Arabe...) ne peuvent participer au Prix Orange du Livre en Afrique.

### Article 5

Chaque titre doit être transmis par l'éditeur de la manière suivante :

1 / Pour chaque livre soumis, et avant de mettre en place l'envoi des livres papier, l'éditeur devra envoyer la version électronique de l'ouvrage (pdf ou epub, couverture incluse) accompagné du formulaire de participation joint à ce règlement, à l'adresse mail suivante : [anais.guhur.ext@orange.com](mailto:anais.guhur.ext@orange.com)

2 / Après vérification de l'éligibilité des titres par la Fondation Orange, chaque ouvrage devra être expédié en 12 exemplaires à la Fondation Orange Groupe. Cet envoi est pris en charge par la Fondation Orange.

### Article 6

Des comités de lecture sont constitués dans plusieurs pays du continent. Leur rôle est de déterminer, parmi la totalité des titres présentés, les ouvrages qui seront soumis au jury final. La liste des cinq livres finalistes sera communiquée dans le courant du mois de mars 2024.

### Article 7

Le jury final est composé de personnalités du monde littéraire (écrivains, journalistes, libraires, etc.). Il est présidé par une personnalité emblématique du monde littéraire. Lors d'une délibération, il détermine, parmi les ouvrages présélectionnés, le texte primé.

### Article 8

L'annonce du lauréat aura lieu en juin 2024, à l'occasion d'une remise du prix, sous réserve des restrictions sanitaires qui auront cours à ce moment-là.

**Article 9**

Le lauréat du Prix Orange du Livre en Afrique reçoit une dotation d'un montant de 10.000 euros attribuée par la Fondation Orange et bénéficiera d'une campagne de promotion de son ouvrage.

**Article 10**

L'éditeur du lauréat devra placer sur la couverture du livre un bandeau portant la mention « Lauréat du Prix Orange du Livre en Afrique 2024 ».